

CONFIANCE RENOUVELEE POUR VALDELIA AVEC L'AGREMENT 2018-2023

Paris, mardi 26 décembre 2017 – Valdélia, la filière de recyclage du meuble professionnel, a officiellement obtenu son ré-agrément pour six nouvelles années.

Si cette décision de l'État atteste de la maturité de la filière et de la qualité du service, elle salue aussi l'implication de tous ces acteurs. *« Merci aux metteurs en marché et à nos partenaires : les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et les prestataires de collecte et de traitement. Ce ré-agrément sur 2018-2023 est évidemment le leur. »*, déclarait Arnaud Humbert-Droz, Président exécutif de Valdélia. *« Il marque aussi le début du nouvel engagement de tous : faire du meuble professionnel un modèle dans la création d'une boucle circulaire vertueuse. C'est tout le sens de la stratégie d'action qui vise à faire des objets les ressources de demain »*.

Dans la droite ligne du précédent agrément, Valdélia s'est engagé à maintenir le taux de 75% de recyclage des volumes collectés, mais aussi à continuer à développer le réemploi et la réutilisation en passant de 3 à 5% des volumes collectés. Cet enjeu de la valorisation des produits et des matières s'anime au travers d'une démarche structurée autour de trois objectifs majeurs. Un : porter la croissance de l'activité, en volume et en qualité. Deux : devenir le gestionnaire de la seconde vie des meubles professionnels. Trois : placer le metteur en marché au cœur du dispositif pour l'inscrire dans une vision globale et circulaire.

Dans cette logique, 2018-2023 s'articulent déjà autour d'une gamme de nouveaux services innovants et particulièrement structurants. Avec eux, Valdélia installe la filière dans une dynamique inédite de partenariat et de co-construction. Et, tout l'enjeu de ces prochaines années sera de conjuguer et de déployer les expérimentations, menées aujourd'hui une à une, pour construire une solution globale de services, et élargir encore la chaîne de valeur des mobiliers professionnels.

EN 2017 : VALDELIA EN CHIFFRES

75% de recyclage : l'objectif fixé par les pouvoirs publics a été atteint.

68 000 tonnes de mobiliers collectés, soit une progression de **47%** par rapport à 2016.

Rappelons que le gisement disponible est évalué à 100 000 tonnes.

Contact presse

Arnaud HUMBERT-DROZ, Président Exécutif - Valdélia
arnaud.humbert-droz@valdelia.org 01 46 05 97 60